

Réf: Dossier N° : 49402

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « N.K.M CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé
«N.K.M.C.S SARL »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO PK 18 Lot 906 Ilot 87, 04 BP 1215
ABIDJAN 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « N.K.M CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé
 «N.K.M.C.S SARL ».

Objet: Réseau télécom ;Génie civil ;Transport ;Commerce général ;divers .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO PK 18 Lot 906 Ilot 87, 04 BP 1215
 ABIDJAN 04

GERANT: Monsieur N'GUESSAN KOUASSI MICHEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12311 du 08/05/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11428 du 08/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

